

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	563
Artikel:	La XIe Journée d'éducation à Neuchâtel : (16 et 17 février 1940)
Autor:	E.P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263667

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'extrême, l'incompréhension butée des parents, qui font que la jeune fille quitte la maison pour chercher une vie plus facile, plus gaie, et parfois aussi — et c'est triste à dire — plus d'affection. Il semble encore, d'après certaines réponses, que les prostituées enquêtées aient toutes appartenu à des familles remarquablement nombreuses, six enfants au minimum, douze ou treize au maximum, ce qui explique aussi bien des choses. Enfin, une forte proportion de ces femmes n'ont pas été élevées dans leur famille, mais par des parents indirects, ou bien dans des institutions, et la remarque du rapport français sur ce point vaut la peine d'être reproduite: « Vivre internées hors de tout contact avec la vie, pour être laissées seules dans un milieu dangereux dont elles ignorent tout, est particulièrement néfaste à beaucoup de jeunes filles ». Entendons-nous bien: ce ne sont pas ces circonstances extérieures qui seules ont amené ces enfants à se prostituer, et nombre de femmes, dont la jeunesse s'est écoulée dans des circonstances aussi défavorables ont été, malgré tout, d'honnêtes femmes; mais joints à d'autres éléments, tels que ceux qui sont analysés ici, ces vies sans joie, ces éducations maladroites, négligées, ou au contraire rigoureuses à l'extrême ont constitué une atmosphère morale, qui, sans être toujours nuisible, a en tout cas été défectueuse et peu propice à armer pour la vie celles qui en étaient l'objet.

Le pourcentage des illétrates n'est considérable que pour un tiers des pays ayant fourni des réponses à l'enquête: Chili, Italie, Roumanie, Uruguay, Argentine, Turquie et Indes. Dans tous les autres pays, l'immense majorité des femmes enquêtées ont suivi l'école primaire, et même quelques-unes des écoles secondaires ou techniques. Le dépouillement des fiches quant aux emplois exercés par ces femmes avant de se livrer à la prostitution permet d'établir pour l'ensemble des réponses requises le tableau suivant, dont certaines données ne manqueront pas de provoquer l'étonnement:

Domestiques	47 %
Ouvrières d'usine	12 %
Couturières, lingères, modistes	8 %
Vendeuses	6 %
Serveuses	6 %
Employées de bureau	2 %
Travailleuses agricoles	2 %
Choristes, chanteuses, danseuses, etc.	2 %
Modèles	2 %
Blanchisseuses	1 %
Infirmières	1 %
Coiffeuses et manucures	1 %

Si d'autre part, on examine pour chaque pays séparément les mêmes rubriques, on constate premièrement que, alors qu'en Turquie et aux Indes, c'est la minorité des femmes prostituées qui avait exercé auparavant un emploi salarié, partout ailleurs, c'est au contraire l'énorme majorité. L'influence des coutumes orientales est ici manifeste — et n'est-ce pas en même temps, ne pouvons-nous nous empêcher d'ajouter, une accusation portée par les faits contre notre organisation sociale actuelle, qui fait que le travail rétribué, au lieu d'être essentiellement le libérateur de la femme, la place au contraire dans des circonstances qui concourent à sa déchéance? — Partout, ce sont les domestiques qui, comme dans le tableau ci-dessus, fournissent la plus forte proportion, celles-ci atteignant même le 60 % au Danemark et au Canada par exemple! Le chiffre le plus élevé d'ouvrières de l'industrie se trouve en Suisse, en Belgique, en Italie et en France, alors que ce sont les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Norvège qui accusent la plus forte proportion de serveuses de bars, cafés, restaurants, etc.

(A suivre)

E. Gr.

Petit Courier de nos lectrices

H. C. à Curieux N° 2. — En réponse à votre demande, je me fais un plaisir de vous citer une femme ici à Genève, fondée de pouvoir d'une grande maison de commerce, et ayant sous ses ordres 50 hommes et 10 femmes, chefs des différents services dont elle est responsable. Non seulement ils suivent très bien ses ordres, mais elle a sur eux une excellente influence.

Pourquoi n'y aurait-il pas d'autres cas encore?

Une suffragiste à Sylvie (N° 562). — Tant que l'on persistera à confondre la demande du droit de suffrage pour les femmes avec la politique, il est certain qu'il sera bien difficile d'en parler dans les écoles de jeunes filles autrement que de façon tout à fait incidente, et y insister. Et pourtant, quelle occasion merveilleuse n'offrirait pas les leçons d'instruc-

La XIII^e Journée des Femmes vaudoises

Mme F. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de Femmes, a ouvert cette Assemblée, tenue le 22 février dernier, dans la salle des XXII cantons à Lausanne, en saluant le vice-président du Conseil d'Etat, M. Fazan, les conférenciers, et de nombreuses participantes venues de toutes les parties du canton. A son tour, M. Fazan apporte l'expression de la gratitude des autorités, et rend hommage au labeur accompli à la ville et à la campagne par les femmes: le Conseil d'Etat sait qu'il peut compter sur elles, jusqu'au moment où l'Europe retrouvera la paix. Des fleurs, des fleurs, des fleurs encore!...

Cette journée consacrée à l'étude de la défense spirituelle du pays devait mettre les femmes en présence des devoirs et des responsabilités nouvelles qui s'imposent à elles. Le premier orateur, M. du Pasquier, directeur du collège de Montreux, a envisagé ces devoirs en moraliste et en chrétien, montrant la nécessité de savoir faire face à l'épreuve avec courage et sans vaines récriminations. Les femmes peuvent contribuer à créer cet état d'esprit qui permet d'accepter sans plaintes les sacrifices: pour remplir cette tâche, elles doivent être instruites des choses de la politique au sens le plus élevé du mot. Mais elles doivent aussi contribuer à reconstruire, à redéfinir dans le désordre universel, sans vain agitation, en redécoûrant l'Evangile.

La préparation des jeunes filles à leurs tâches maternelles a toujours préoccupé Mme Evard, l'éducatrice bien connue de nos lectrices, qui s'étonne qu'en un temps où l'on réclame des certificats de capacité pour chaque profession, seule celle de parents reste abandonnée au hasard et à l'incompréhension! Que fait-on en effet pour préparer la jeune fille à la vie et à sa tâche maternelle? On a cru d'abord répondre à cette question en appliquant aux écoles de filles le programme des garçons, ce qui a été une erreur manifeste. Trop de dilettantisme ou trop d'érudition, trop d'ouvrages, trop de diplômes, ou de chômeuses: voilà la situation actuelle. Il y a longtemps que la Commission d'éducation de l'Alliance des Sociétés féminines s'occupe de ce problème et tâche de le résoudre avec le concours du livre, de la conférence, de la radio. En terminant, Mme Evard a esquisse quelque moyens théoriques et pratiques pour mieux préparer les jeunes filles à la maternité.

La séance de l'après-midi a été présidée par Mme J. Barraud, présidente de l'Association du costume vaudois. Après que Mme Joliquin (Villaz) eût attiré l'attention de l'Assemblée sur le travail de la Commission pour l'éligibilité des femmes dans les Conseils de l'Eglise nationale, le Dr. Wintsch, le médecin des écoles de la ville de Lausanne, a entretenu ses auditrices de l'alimentation au point de vue social, montrant comment la sous-alimentation ou la mauvaise alimentation entraînent des déficits physiques chez l'homme comme chez l'enfant, causent des maladies ou en font réapparaître que l'on croyait perdues. Puis Mme Gillabert-Randin, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, étant retenue par la maladie, Mme Virieux lui le travail préparé par elle, qui complète et précise celui du Dr. Wintsch sur l'alimentation familiale en temps de guerre. Mais si le rationnement et le rencherissement des denrées attirent l'attention de toutes les femmes, il ne faut pas que ces soucis ménagers étouffent la vie spirituelle, ni ralentissent la lutte contre les maladies sociales.

L'attention des auditrices fut en outre attirée sur la marque « Label » dont il a été souvent question ici même, puis suivit une charmante partie familiale égayée par les chansons de la Soldanelle de Moudon, et les chants de Mme Y. Dubois, la gracieuse cantatrice lausannoise.

S. B.



La XII^e Journée d'Education à Neuchâtel

(16 et 17 février 1940)

La fortune sourit aux audacieux... Les organisateurs des Journées d'éducation ont hésité, craint d'en continuer, cette année, la série, en raison de difficultés que l'on devine. De leur détermination est résultée la journée la plus réussie, la plus active en son objet, la plus harmonieuse en son inspiration. Entre les différents orateurs qui traitent, chacun à leur point de vue, de l'éducation nationale de la jeunesse, on sent en effet comme une harmonie préitable; si bien que les conférences se succèdent de façon aussi gagnante que la tige et les rameaux sortent de leur racine.

La racine, ce fut la méditation, à la fois minutieuse et lointaine portée, de Mme Hegg-Hoffet, auteur du célèbre Appel aux mères de famille suisses.

L'éducation nationale au foyer familial n'est pas bien différente de la tâche éducative ordinaire; au lieu de cultiver aveuglément l'égoïsme de l'enfant, il faut inspirer à celui-ci la joie de servir. Ce principe unique et récond, Mme Hegg l'illustre de menus faits tirés de la vie quotidienne; elle le développe progressivement, avec art, dans une atmosphère de recueillement, conduisant l'enfant sans heurt jusqu'à la vie civique avec l'abnégation qu'elle comporte, abnégation sans peine acceptée, si elle est vivifiée par l'amour du pays, de son sol, de son passé, et par le sentiment de la continuité des générations.

Le lendemain matin, M. le Conseiller d'Etat A. Borel, Chef du Département de l'Instruction publique, fit passer l'auditorium du milieu familial au monde scolaire. Il introduit cette journée en exprimant sa satisfaction quant au sujet choisi, lequel répond à ses propres préoccupations. L'éducation nationale, chez nous, n'est pas une politique, une doctrine, une secte, un racisme. Nous avons longtemps vécu dans la dépendance intellectuelle de l'étranger. Cela ne présentait pas de danger, tant qu'on faisait de la science. Maintenant que la politique entre dans les manuels, il faut nous affranchir de l'article importé: « Faire vivre l'esprit suisse dans les consciences suisses ».

La défense de l'esprit suisse. Quelques suggestions aux jeunes filles. Tel est le sujet abordé ensuite par Mme M. Evard, Dr. ès-lettres. Notre esprit national est fait du respect de tous nos individualismes: de langues, de religions, de vie citadine, agricole, montagnarde; mais ce qui est spécifiquement suisse, c'est le lien confédéral, la volonté de rester unis, tous, à perpétuité. Maintenir vivants l'âme et l'esprit suisses en nous-mêmes, les transmettre aux jeunes générations, voilà la tâche maternelle par excellence. Ne sont-ce pas

les mères qui, chez les peuples opprimés, ont sauvé l'idéal national, « par rayonnement plutôt que par enseignement? » (E. Pieczynska). Il s'agit moins d'inculquer que d'orienter: « Confions à la jeunesse elle-même la recherche des valeurs spirituelles de la patrie ». Ici se placent les suggestions ingénieruses aux jeunes éduquant les plus jeunes, passant du concret à l'abstrait, du milieu local admirablement dépeint au domaine national. M. Meylan, Directeur du Gymnase de jeunes filles de Lausanne, parlant de l'éducation du patriottisme, commence par dissocier l'esprit de domination impérialiste et destructeur, le chauvinisme étroit et obtus, du patriotisme constructeur. Famille, école, Eglise, sont appelés à sublimer le patriotisme de conquête en patriotisme de service. L'enseignement de l'histoire ne considéra pas en érudition pure, mais s'accompagna de l'évaluation des faits du passé par rapport au présent. L'écolier en conclura que la violence ne construit rien de durable. L'histoire d'un pays ne prend son sens que dans la synthèse de toutes les histoires nationales. Le vrai patriotisme consiste à servir son pays en rendant justice à tout ce que les autres pays ont apporté à la civilisation. Notre privilège, à nous, Suisses, c'est que nous ayons pu évoluer dans ce sens. M. Meylan montre de quelle façon ce patriotisme se forme, à l'école, par la pratique de la solidarité, de l'esprit de service et de la tolérance.

Couronnant toutes ces données d'ordre éducatif orientées vers l'avenir, M. Charly Clerc, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, se penchant sur son passé, fit son propre portrait psychologique: nuancé, contrasté, poétique, savoureux et vivant à souhait. Enraciné dans sa petite patrie de Colombier, pénétré à toujours de ses aspects, de ses senteurs, du son de ses cloches, nourri des modestes écrivains du terroir, son être s'enrichit au contact d'autres cantons de toute la Suisse, une et diverse, qu'il découvre en artiste, en patriote et en soldat. Puis il lui faut bondir par dessus les frontières, goûter à d'autres beautés, pour venir reprendre sa place dans la cité, comme Henri le Vert, et tant d'autres de nos compatriotes réels: « un enraciné, — un évadé ». « Cour fidèle — esprit affranchi ».

Ainsi, en quelques heures, fut exprimée avec un rare honneur, et avec une richesse de détails qui en fait tout le prix, mais que ce compte-rendu sacrifie, l'essence du patriotisme suisse: fortement concentré dans notre petit pays, se prolongeant et s'étendant librement au-delà de ses frontières.

Ils convient de féliciter non seulement les orateurs, mais les organisateurs de cette manifestation, en particulier Mme M. Evard, l'infatigable animatrice de ces journées, qui leur confère son élán et son ardeur.

E. P.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. 15: Thé mensuel. Hommage à Henry Spizz, séance avec le concours de Mme Greta Prozor.

Lundi 4 mars:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: La vie difficile des jeunes, causerie publique et gratuite, par Mme Marcelle Béguin, directrice du Club des Jeunes filles des Amies de la Jeune Fille. Discussion.

Mardi 6 mars:

GENÈVE: Union chrétienne de Jeunes Filles, Taconnerie, 5 (2^e étage), de 14 à 22 h.: Vente. Comptoirs variés, buffet, goûters, soupers. Programmes gaiés le soir. Entrée libre.

Jeudi 7 mars:

GENÈVE: Union chrétienne de Jeunes Filles, Taconnerie, 5, de 10 à 22 h. Deuxième journée de vente (voir ci-dessus).

Vendredi 8 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée générale de la Section de Lecture. Election du Comité. Lettres d'aïeule, causerie par Mme Maurice Duman.

Samedi 9 mars:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, 15 h. Réunion mensuelle.

Id.: LAUSANNE: Association des Anciennes élèves de l'Ecole de Villamont, Ecole de Villamont, 15 h.: Assemblée générale annuelle.

Lundi 11 mars:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Mardi 12 mars:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance des Sociétés féminines suisses, Studio d'émissions radiophoniques, 18 h. à 18 10: Figures féminines de notre passé national, causée par Mme Marg. Evard.

Vendredi 15 mars:

BIENNE: Lycéum-Club, 26, Promenade de la Suisse, 20 h. 30: Un mois dans les déserts du Sinaï, conférence avec projections lumineuses par M. Trembley (Genève). Entrée pour les non-membres: 1 fr. 65.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.51
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Qui achèterait meubles de chambre à coucher en pitchpin, ou offrirait gratuitement local pour les entrepôts? S'adresser au Service social volontaire, 2, rue des Barrières, Genève. (tel. 4.26.17).

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

ÉCOLE MÉNAGÈRE DE BERNE
de la Section de Berne de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, 3, FISCHERWEG, 3

Le cours d'été de six mois commencera le 1^{er} mai 1940.

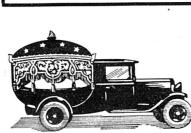
Le but de l'école est la formation de jeunes filles pour en faire des maîtresses de maison et des mères de famille capables et connaissant à fond l'économie domestique.

Enseignement théorique: Alimentation et hygiène, tenue du ménage et économie domestique, comptabilité, puericulture.

Enseignement pratique: Cuisine, service de table, tenue du ménage et service des chambres, lessive, repassage, travaux à la aiguille, jardinage. Renseignements et prospectus par la direction.

Tél. 2.24.40

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS